

- ACTUALITÉ
  - RÉGIONS
    - BRUXELLES

## St-Nicolas ne fait pas de cadeau

FRANCOIS ROBERT

lundi 18 avril 2011, 10:09

**L'ex-échevin de l'Urbanisme Henri Simons a fait réaliser en 2004 des travaux qui s'avéreront illégaux, suite à une plainte de la CMRS. Sept ans plus tard, la commune doit réparer les dégâts. Au moins 160.000 euros ont été gaspillés.**

L'église Saint-Nicolas, à Neder-over-Heembeek est classée. Elle a fait l'objet de façon délibérée en 2004 de travaux illégaux. L'Urbanisme de la ville de Bruxelles ne sort certainement pas grandi de cette histoire. La commune est aujourd'hui forcée d'exécuter d'importants travaux pour remise en état.

Cette église, qui pouvait accueillir une centaine d'ouailles, a été désacralisée depuis de longtemps. Durant plusieurs décennies, elle servit de centre culturel, gérée par une ASBL. Elle y proposait d'habitude des expositions de peinture d'excellente facture. En 2002, cependant, l'échevin de la Culture Henri Simons (alors Ecolo avant de passer au PS) mit fin à la convention liant l'ASBL à la commune : il voulait créer là un centre culturel d'envergure qui desserve tout le nord de Bruxelles. Malgré l'avis mitigé des habitants persuadés que le site est bien trop petit pour accueillir des manifestations culturelles d'envergure, l'échevin (qui avait aussi l'urbanisme dans ses compétences) fit faire des plans qu'il mit dans la colonne « travaux d'entretien ». Volonté de soustraire ceux-ci du contrôle de la tatillonne CRMS (Commission royale des Monuments et Sites) ? Désir d'aller vite en évitant le permis unique exigé pour un bien classé ? Henri Simons dit aujourd'hui ne plus se souvenir des détails du dossier. Pour lui, ces travaux d'entretien visaient à adapter le bâtiment à sa nouvelle affectation. Montant des Travaux ? Un million d'euros. Types de travaux ? Nouveau système de chauffage, appareillage électrique et de lumière refait, installation d'un bardage d'acier et accessoirement remplacement de la porte en chêne en méranti. « *Des travaux mineurs* », déclare l'ex-échevin.

Mineurs ? La CRMS finit par avoir vent de l'affaire et débarqua. Elle fit interrompre les travaux séance tenante, car selon elle, il s'agit bien plus qu'un entretien. Depuis, le centre culturel vivote

en attendant les travaux réparateurs... Le comité Interquartier de NOH reste modéré dans ses propos : il ne tient pas à s'aliéner la Ville et l'échevin actuel de l'Urbanisme Christian Ceux (CDH) qui n'a rien à voir avec la décision de son prédécesseur.

Selon l'échevin actuel, les travaux illégaux ne concernent que 160.000 euros sur l'ensemble de l'enveloppe. « *Il ne faut donc pas exagérer. Il n'y a pas de saccage* », dit-il. Toujours est-il que les travaux de mise conformité sont enfin sur le point de commencer. Et la CRMS veille au grain, cette fois. « *En attendant, se désole Christian Ceux, NOH n'a toujours pas de centre culturel digne de ce nom* ». Soit. Mais cette chapelle classée est-elle le lieu adéquat ?

## **vos réactions**

---

---